



ᓄᓇᓂᓄᓇ ᓄᓇᓂᓄᓇ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Annonce du calendrier des audiences du Comité permanent

IQALUIT, Nunavut (le 2 septembre 2014) - Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics de l'Assemblée législative tiendra des audiences du 16 au 23 septembre 2014 concernant les plus récents rapports annuels déposés à l'Assemblée législative par les hauts fonctionnaires indépendants de l'Assemblée législative et le plan d'entreprise de la Société d'énergie Qulliq. Tous les députés ordinaires de l'Assemblée législative sont membres du comité permanent.

Le vérificateur général du Canada, M. Michael Ferguson, comparâtra devant le comité permanent le mardi 16 septembre 2014 à 13 h 30 pour présenter le *Rapport de suivi sur les services à l'enfance et à la famille au Nunavut* publié par son bureau en 2014. L'audience à cet égard se poursuivra le mercredi 17 septembre 2014.

« Le rapport du vérificateur général identifie un certain nombre de préoccupations concernant les progrès réalisés par le gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations qui figuraient dans le rapport de son bureau présenté à l'Assemblée législative en 2011 », a déclaré le président du comité, George Hickes, député d'Iqaluit-Tasiluk. « La récente nomination par l'Assemblée législative de premier représentant de l'enfance et de la jeunesse du Nunavut souligne l'importance de répondre de manière adéquate aux besoins des jeunes de notre territoire. Les audiences à venir du comité permanent permettront aux députés de poser directement aux représentants du ministère des Services à la famille des questions concernant les initiatives en cours afin de résoudre les problèmes identifiés par le vérificateur général. »

La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut, Mme Elaine Keenan Bengts, comparâtra devant le comité permanent le jeudi 18 septembre 2014 à 13 h 30 pour y présenter les rapports annuels 2012-2013 et 2013-2014 déposés à l'Assemblée législative. Des représentants du gouvernement du Nunavut comparâtront par la suite devant le comité permanent vendredi matin le 19 septembre 2014 pour répondre aux questions des membres concernant l'administration de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

« Les récentes modifications à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* adoptées par l'Assemblée législative ont renforcé les pouvoirs du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée concernant l'examen des questions liées à l'utilisation et à la

divulgarion des renseignements personnels par le gouvernement », a déclaré le membre du comité, Allan Rumbolt, député de la Baie d'Hudson. « Les audiences du comité permanent permettront d'aborder publiquement des questions complexes et difficiles comme la protection des renseignements personnels et l'élargissement de l'application des droits d'accès à l'information aux administrations municipales. »

La commissaire aux langues du Nunavut, Mme Sandra Inutiq, comparâtra devant le comité permanent le lundi 22 septembre 2014 à 9 h afin de présenter son rapport annuel 2012-2013 déposé plus tôt cette année à l'Assemblée législative.

« L'actuelle *Loi sur les langues officielles* du Nunavut est entrée en vigueur l'an dernier », a souligné le membre du comité, Joe Savikataaq, député d'Arviat Sud. « Il s'agira de la première comparution de la commissaire aux langues devant un comité permanent de la nouvelle Assemblée législative. Les députés auront l'occasion de mesurer le chemin parcouru par le gouvernement en ce qui a trait au respect de la législation linguistique du Nunavut et l'efficacité du Bureau du commissaire aux langues concernant la protection des droits linguistiques. »

À la demande du président Hickes, des représentants de la Société d'énergie Qulliq comparâtront devant le comité permanent le mardi 23 septembre 2014 à 9 h pour présenter le rapport annuel 2012-2013 de la Société, ainsi que son plan d'entreprise pour la période 2014-2018.

« Notre audience concernant le plan d'entreprise de la Société d'énergie Qulliq et son plus récent rapport annuel déposé à l'Assemblée législative constitue un précédent, puisque des représentants de la SÉQ comparâtront pour la première fois pour rendre publiquement des comptes aux députés au sujet des activités de la Société et des investissements qu'elle propose », a déclaré la membre du comité, Pat Angnakak, députée d'Iqaluit-Niaqunngu.

Les audiences du comité permanent auront lieu dans la Chambre de l'Assemblée législative, et seront ouvertes au public. Elles seront également télédiffusées par l'entremise des stations de câblodistribution communautaires et par les services de diffusion directe par satellite des réseaux Bell (canal 513) et Shaw (canal 289 - classique et canal 489 - nouvelle configuration). Un horaire détaillé des heures de diffusion est disponible sur le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse www.assembly.nu.ca.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
George Hickes, député
Tél. : (867) 975-5000
GHickes@assembly.nu.ca